

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



A détacher en pages centrales

Navette

Dès le 7 juillet,
nouveau **parcours**,
nouveaux **horaires**

www.
la **ville** du bois.fr

Actualités



Les travaux du quartier "Côté Parc" démarrent cet été
.....

04

Loisirs



Le devoir de raconter l'Histoire aux jeunes générations
.....

08



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

La communauté d'agglomération Europ'Essonne (CAEE), créée en 2007, va évoluer une nouvelle fois. Après l'intégration, au 1^{er} janvier 2013, de 4 des 5 communes du Cœur de l'Hurepoix, et des communes de Linas et Marcoussis, les nouvelles dispositions concernant l'intercommunalité en région Ile-de-France nous obligent à nous développer. La vision de l'Etat par le biais du Préfet de région sera rendue publique dans quelques semaines. Nous devons atteindre, au 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de **200 000 habitants**, voire éventuellement de 300 000 habitants en 2020. Le développement économique de la nouvelle entité passe par la **fusion des deux communautés Europ'Essonne et Plateau de Saclay (CAPS)**, regroupant à elles deux 25 communes, soit environ **275 000 habitants**. Les choses ne seront pas simples, compte tenu des orientations politiques prises par celles-ci, intercommunalité de projets pour l'une et intégration plus poussée en terme d'exécution des compétences pour l'autre. Conséquence positive : le partage tant décrié de la zone d'aménagement économique de Courtabœuf - entre trois entités auparavant et, actuellement, entre les deux communautés d'agglomération - devrait disparaître. Il est grand temps de donner à cette zone d'activité une gouvernance commune, afin de procéder à son développement (extension, choix d'entreprises, aménagements routiers, services) et d'assurer la lisibilité attendue.

Il faudra composer avec la métropole du Grand Paris regroupant potentiellement 123 communes de la petite couronne et Paris, soit près de 6,7 millions d'habitants. Face à cette organisation et à cet ogre économique, la tendance au sein d'Europ'Essonne est de grossir davantage, pour fusionner non simplement avec la CAPS, mais aussi avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (180 000 habitants).

Une **telles structure**, allant de Linas à Bougival, **sera très éloignée de nos populations locales** et ne permettra plus aux petites communes de se faire entendre. N'est-ce pas, au fond, indépendamment des réformes nécessaires visant à réduire le millefeuille administratif, le but recherché ?

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	7
Loisirs	8
Expression libre	11
Infos pratiques	12

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49
www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Sylvie Macquet

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur



24 mai

Repas de printemps

Autour du traiteur dénommé Fiesta, les 115 Urbisylvains invités au repas de printemps de la municipalité ont fait... la fiesta. Ce grand moment de convivialité, sous le signe de l'Espagne, fut animé par Philippe, accordéoniste.

18 mai

Balle aux prisonniers

Moment particulièrement convivial, la balle aux prisonniers attire toujours un grand nombre d'équipes. Et cette année encore, le soleil était au rendez-vous.



Photo : www.lesfilmsdelerable.fr



Photo : www.lesfilmsdelerable.fr

23 mai

Fête des voisins

Pour cette édition, l'association Inter'Val a amené des animations autour du cirque, très appréciées des petits comme des grands !

24 mai

Concert des chorales

Les Urbisylvains se sont déplacés en nombre, en l'église Saint-Fiacre, pour écouter la prestation de grande qualité des chanteurs de La Ville du Bois (chorale Chorissimô) et de Villiers-le-Bâcle (Fortissimô).



Photo : www.lesfilmsdelerable.fr

De fin mai à début juin

Exposition de l'association Regard

L'association Regard a exposé à la bibliothèque le travail de l'année de ses élèves, adultes et enfants.



Fermetures et horaires estivaux des services publics

Fermetures

■ Accueil de la mairie, services Techniques et service Urbanisme : samedis 12 juillet, 19 juillet, 26 juillet, 2 août, 9 août et 16 août.

■ Service Culturel : mardi 15 juillet et jeudi 14 août.

■ Micado : du 4 au 16 août.

Changement d'horaires

■ Police municipale

En juillet et août : ouverture les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le mercredi de 8h30 à 12h.

Piscine intercommunale (Montlhéry)

Du 30 juin au 1^{er} septembre inclus, ouverture de la piscine :

- du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30 ;

- le samedi et le dimanche (ainsi que les 14 juillet et 15 août) : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Accès à l'établissement refusé 40 minutes avant la fermeture.

LOGEMENTS RN 20

Démarrage des travaux cet été !



Une maquette très réaliste du projet est visible en mairie, devant le secrétariat du maire, jusqu'en septembre.

Depuis plusieurs mois déjà, la municipalité présente son projet de logements en bordure de la RN 20, le nouveau quartier "Côté Parc". On y est : cet été, les travaux de terrassement vont démarrer. Le chantier durera

entre 18 mois et 2 ans. Cent-huit logements verront le jour, du studio au "4 pièces", suivis de vingt-six autres logements, de quelques commerces et d'un équipement public.



En bref

Les taux d'imposition sont maintenus

Afin de ne pas alourdir le budget des Urbisylvains, dans un contexte économique difficile, les élus ont décidé le maintien des taux de la fiscalité locale lors du conseil municipal du 11 mars 2014. Les taux des impôts directs locaux, pour 2014, sont les suivants :

- taxe d'habitation : 16,83 %
- taxe foncier bâti : 23,37 %
- taxe foncier non bâti : 95,16 %.

INTERCOMMUNALITÉ

Encore plus grande, encore plus forte

Les limites des intercommunalités vont être modifiées en Ile-de-France, dès le 1^{er} janvier 2016. Au cœur de la région, la métropole du Grand Paris sera créée, englobant toutes les villes et intercommunalités incluses dans l'enceinte de la petite couronne.

Au-delà de ce Grand Paris, une deuxième zone sera constituée allant, pour le sud francilien, jusqu'à Arpa-jon. Appelée aire urbaine de Paris,

cette zone englobera des intercommunalités qui devront compter au moins 200 000 habitants chacune. Europ'Essonne fusionnerait avec la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, voire au-delà avec Versailles Grand Parc.

D'ici le 1^{er} janvier 2015, le Préfet de la Région doit élaborer un projet de schéma régional de coopération intercommunale.

INVENTION

L'or pour le couvercle mélangeur

La ville compte parmi ses 7 206 âmes un inventeur, que La Feuille du Bois vous avait déjà présenté dans son numéro de décembre 2012. Bernard Nivet, ingénieur technico-commercial en retraite et vice-président d'Europe France Inventeurs, vient d'obtenir deux médailles d'or et une de bronze au Salon international des inventions, à Genève. Il concourait dans la classe "Arts ménagers et matériel pour restaurants". C'est l'Arabie Saoudite et la Roumanie qui l'ont primé. Son invention ? Un couvercle mélangeur installé dans une cocotte minute (de marque Sitram) permet de faire tomber la graisse au fond du récipient et de proposer des recettes diététiques. Le moteur à piles rend cet outil ménager très pratique pour les campeurs.

Distingué parmi 700 inventeurs, dont 10 Français, Bernard Nivet n'est pas peu fier de sa réussite. Mais son combat ne s'arrête pas là ; après avoir déposé le brevet, il va essayer de vendre son invention.



PROPRIÉTÉS

L'entretien fait la force

La municipalité rappelle que toute végétation qui déborde sur le domaine public doit être taillée, afin de laisser libres les trottoirs et voies d'accès. Vous êtes également invités à participer à l'embellissement de la ville en arrachant les mauvaises herbes les plus gênantes sur les trottoirs et caniveaux bordant leur propriété. Et profitez de l'été pour embellir vos clôtures ou ravaler votre façade !



En bref

Subvention

La mairie vient de recevoir une subvention pour l'acquisition de mobiliers pour les classes et le restaurant scolaire de l'école des Bartelottes. Sur 217 000 € estimés, 65 100 € seront versés à la mairie au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, soit 30 % du montant total.

En cas de canicule (rappel)

Les personnes de plus de 65 ans, isolées ou en situation de handicap, sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS. Elles seront contactées en cas de pic de chaleur.

Contact : CCAS, 01 69 63 32 78

Nouvelle activité sur la ville

Spécialisée dans les travaux de plomberie et chauffage, RPMS est une nouvelle entreprise installée sur la commune. Elle intervient pour dépanner, installer ou rénover.

En savoir plus : www.rpms.fr

Contact : raultpms@gmail.com,

06 61 57 19 64

Travaux en bref

■ Travaux à l'école Ambroise Paré

Des joints d'étanchéité ont été posés sur toutes les façades de l'école. Cet été, les services Techniques procéderont à la reprise partielle des gouttières.

■ En direct des Bartelottes

Tous les travaux visibles de l'extérieur ont particulièrement bien avancé. Les façades et les murs en bois de l'école sont terminés, et une partie des fenêtres est posée. Le travail d'étan-

chéité a démarré. Concernant le gymnase, les équipes ont commencé à poser les cloisons intérieures et les bardages sont réalisés (revêtements métalliques) ou démarrés (revêtements en bois).



ENCOMBRANTS

La collecte en 2014

Les encombrants sont ramassés le premier vendredi du mois. Leur dépôt sur le trottoir n'est autorisé qu'à partir de 18h, la veille de ce jour-là. Dates de collecte pour le deuxième semestre 2014 : 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

■ Ce qui est ramassé : mobilier, cartons et emballages volumineux...

■ Ce qui n'est pas ramassé : acides,

solvants, aérosols, bases, peintures et vernis, tubes fluorescents ou néons, lampes à économie d'énergie, radiographies, piles, batteries, produits de laboratoire identifiés, phytosanitaires, produits non identifiés, pneus, déchets amiantés, gravats, bouteilles de gaz, fenêtres, appareils électriques et électroniques.

Contact : SIRM, 09 67 00 49 92



Si vous faites l'acquisition d'un nouvel appareil électrique ou électronique, le commerce qui vous le vend doit vous reprendre l'ancien. Dans le cas contraire, vous devez amener votre appareil usagé à la déchèterie (avenue des Deux Lacs à Villejust).



CRÉATION D'ENTREPRISE

Une boîte à outils indispensable

Un nouveau guide vient de paraître. Il s'adresse aux porteurs de projets souhaitant s'installer sur l'agglomération. Véritable boîte à outils, il décrit les différentes étapes de la création et les informe sur les organismes. Les principales aides financières à la création d'entreprise, ainsi que les aides à

l'embauche, y sont également présentées. Ce nouveau guide a été conçu par l'Agence pour l'Emploi en Essonne et la Maison de la Création d'Entreprises de Longjumeau, en partenariat avec Europ'Essonne.

En savoir plus :

www.europessonne.fr > Entreprises



En bref

Opération tranquillité vacances (rappel)

Avant toute absence de longue durée (7 jours ou plus), remplissez la fiche "opération tranquillité vacances", disponible au poste de police municipale ou téléchargeable sur le site internet de la ville. Ainsi, des passages à votre domicile seront régulièrement effectués pendant votre absence.

En savoir plus : www.lavilledubois.fr >

Cadre de vie > Sécurité



La petite histoire

Un certain 19 juin ensoleillé, place Beaulieu, trônait un canapé en pleine mare. Dérangeant les riverains et les canards, il fut retiré par le service des Espaces verts. Les agents municipaux en profitèrent pour nettoyer l'ensemble parsemé de canettes, sacs plastiques et autres immondices...



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr [Conseils municipaux]

Plan à détacher et à conserver

3 questions

à la conseillère municipale déléguée aux transports,
Stéphanie Régnault

Le parcours et les horaires de la navette sont modifiés à partir de début juillet et seront valables pour toute l'année scolaire 2014-2015. Explications.



La Feuille du Bois : A qui s'adresse la navette ?

Stéphanie Régnault : La navette doit davantage servir aux Urbisylvains qui souhaitent circuler d'un point à un autre de la ville, du mardi au samedi, en journée, en dehors des heures de fonctionnement des lignes régulières. Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent limiter l'usage de la voiture ou non véhiculées, et donc aussi aux jeunes, pour qui la navette le mercredi et le samedi est pratique. Nous avons modifié le parcours et les horaires pour offrir un meilleur service, à coût constant pour la collectivité.

FDB : Quels sont les principaux changements par rapport au parcours précédent ?

SR : L'analyse de la fréquentation sur plusieurs mois a montré que les Urbisylvains étaient peu nombreux à utiliser la navette pour se rendre et revenir de leur travail, alors que le trajet vers le centre commercial était mieux fréquenté. Compte tenu de cela, nous avons proposé de la faire circuler durant la période où il n'y a pas de transport collectif, c'est-à-dire en dehors des heures de fonctionnement de la ligne 17 des transports Meyer et le samedi. La navette dessert donc les zones commerciales (centre commercial VDB au nord et ZAC des Graviers au sud), ainsi que le quartier à l'ouest de la ville. Dans le nord et le centre ville, il y a des navettes toutes les trente minutes... et exactement toutes les trente minutes pour que les horaires soient plus faciles à comprendre et à retenir. C'est toutes les heures que la zone sud et la zone ouest sont desservies. Les liaisons avec les lignes régulières de la RN 20 sont toujours assurées.

FDB : Comment voyez-vous l'avenir de la navette ?

SR : Ce sont les Urbisylvains qui ont en main l'avenir de la navette ! Je suis certaine qu'ils sont convaincus de l'attrait de ce transport en commun qui, ne l'oublions pas, est un service gratuit pour eux. Encore faut-il que cette conviction soit concrétisée par une fréquentation conséquente. Et s'ils sont toujours plus nombreux à l'utiliser, nous pourrions pourquoi pas espérer la mise en place d'une deuxième navette. Nous pourrions alors nous prévaloir d'une véritable offre de transports en commun dans la ville. En faisant baisser la circulation, tout le monde y trouverait son compte !

La gare RER la plus pratique

La gare RER la plus pratique pour les Urbisylvains est celle d'Epinay. A peine plus éloignée que celle de Sainte-Geneviève-des-Bois, elle est directement desservie par la ligne de bus DM17. Et du fait de sa situation en zone 4, son titre de transport est à 4,20 € le voyage pour un plein tarif (4,90 € pour Sainte-Geneviève située en zone 5).

Juillet 2014



PLAN DE LIGNE & HORAIRES

la navette
europ'essonne

LA VILLE DU BOIS

juillet 2014

LES TRAJETS EN NAVETTE SONT GRATUITS

Aucun titre de transport n'est demandé pour voyager. La navette circule du mardi au samedi en heures creuses à une fréquence d'environ 30 minutes.

Elle assure la liaison avec la ligne DM17, qui relie la gare RER C d'Epinay-sur-Orge et le collège Louise Weiss de Nozay.

La navette permet également de rejoindre les lignes de la RN20, DM153 vers la gare RER B de Massy et DM151-152 vers Paris ou Arpajon.

La navette de La Ville du Bois circule sur un axe Nord/Sud. Elle dessert 2 centres commerciaux en passant par le centre ville, le tout en 30 minutes.

Ce micro-bus peut accueillir jusqu'à 8 places assises, pratique pour circuler dans des rues étroites, et peu énergivore.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

www.europessonne.fr

europ'essonne
30 avenue Carnot
91300 Massy
01 803 802 30

LA VILLE DU BOIS LIGNE 1
CIRCULAIRE DE LA VILLE DU BOIS


LA VILLE DU BOIS
HORAIRES
DE LA NAVETTE



la navette
europ'essonne
LA VILLE DU BOIS



Conception et réalisation : Pouspères d'Ébène

LA VILLE DU BOIS

ADRESSES UTILES



MAIRIE & SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE
Arrêt le plus proche :
GAIZON ou **MAIRIE**
 Place du Général de Gaulle
 01 64 49 59 49
 01 64 49 59 39
 www.lavilledubois.fr
HORAIRES D'OUVERTURE :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h30-17h30
 Mercredi, samedi : 8h30-12h15

CCAS
Arrêt le plus proche :
GAIZON ou **MAIRIE**
 23 rue du Grand Noyer
 01 69 63 32 79
 ccas@lavilledubois.fr
 Point emploi : 01 69 63 32 74

SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME
Arrêt le plus proche :
GAIZON ou **MAIRIE**
 20 rue Ambroise Paré
 01 64 49 56 80
 techniquesaccueil@lavilledubois.fr
 urba@lavilledubois.fr

Vous souhaitez réagir ?
transports@lavilledubois.fr

LA VILLE DU BOIS

INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE
Arrêt le plus proche :
GAIZON ou **MAIRIE**
 15 rue du Grand Noyer
 91620 La Ville du Bois
 01 64 49 55 60
 police@lavilledubois.fr

- NUMÉROS D'URGENCE**
- URGENCES 112**
 - POMPIERS 18**
 - SAMU 15**
 - POLICE 17**

LA POSTE
Arrêt le plus proche :
GAIZON ou **MAIRIE**
 7 rue du Grand Noyer
 36 31
HORAIRES D'OUVERTURE :
 Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-17h
 Samedi : 9h-12h

PHARMACIE DE GARDE : COMMISSARIAT D'ARPAJON
 01 69 26 19 70



Circulaire de La Ville du Bois

Circulation du mardi au vendredi (hors jours fériés).

C.Cial. LVDB	9:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00
Joncs Marins	9:33	10:03	10:33	11:03	11:33	12:03	14:33	15:03	15:33	16:03	16:33	17:03
Les Clots	9:35	10:05	10:35	11:05	11:35	12:05	14:35	15:05	15:35	16:05	16:35	17:05
Mairie	9:38	10:08	10:38	11:08	11:38	12:08	14:38	15:08	15:38	16:08	16:38	17:08
Sablons	-	10:11	-	11:11	-	12:11	-	15:11	-	16:11	-	17:11
Lunezy	-	10:14	-	11:14	-	12:14	-	15:14	-	16:14	-	17:14
Mesanges	-	10:17	-	11:17	-	12:17	-	15:17	-	16:17	-	17:17
Turaude	-	10:19	-	11:19	-	12:19	-	15:19	-	16:19	-	17:19
Presbytère	-	10:22	-	11:22	-	12:22	-	15:22	-	16:22	-	17:22
Beaulieu	9:39	-	10:39	-	11:39	-	14:39	-	15:39	-	16:39	-
Les Bas Rochers	9:41	-	10:41	-	11:41	-	14:41	-	15:41	-	16:41	-
Les Pins	9:42	-	10:42	-	11:42	-	14:42	-	15:42	-	16:42	-
C.Cial. Les Gravieres	9:44	-	10:44	-	11:44	-	14:44	-	15:44	-	16:44	-
Les Bas Rochers	9:46	-	10:46	-	11:46	-	14:46	-	15:46	-	16:46	-
Mouton	9:47	-	10:47	-	11:47	-	14:47	-	15:47	-	16:47	-
Menil	9:49	-	10:49	-	11:49	-	14:49	-	15:49	-	16:49	-
Gaizon	9:50	-	10:50	-	11:50	-	14:50	-	15:50	-	16:50	-
Cailleboudes	9:53	-	10:53	-	11:53	-	14:53	-	15:53	-	16:53	-
8 Mai 1945	9:55	10:24	10:55	11:24	11:55	12:24	14:55	15:24	15:55	16:24	16:55	17:24
Centre cial. LVDB	9:59	10:28	10:59	11:28	11:59	12:28	14:59	15:28	15:59	16:28	16:59	17:28

Circulation le samedi (hors jours fériés).

C.Cial. LVDB	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00
Joncs Marins	11:33	12:03	12:33	13:03	13:33	14:03	14:33	15:03	15:33	16:03	16:33	17:03
Les Clots	11:35	12:05	12:35	13:05	13:35	14:05	14:35	15:05	15:35	16:05	16:35	17:05
Mairie	11:38	12:08	12:38	13:08	13:38	14:08	14:38	15:08	15:38	16:08	16:38	17:08
Sablons	-	12:11	-	13:11	-	14:11	-	15:11	-	16:11	-	17:11
Lunezy	-	12:14	-	13:14	-	14:14	-	15:14	-	16:14	-	17:14
Mesanges	-	12:17	-	13:17	-	14:17	-	15:17	-	16:17	-	17:17
Turaude	-	12:19	-	13:19	-	14:19	-	15:19	-	16:19	-	17:19
Presbytère	-	12:22	-	13:22	-	14:22	-	15:22	-	16:22	-	17:22
Beaulieu	11:39	-	12:39	-	13:39	-	14:39	-	15:39	-	16:39	-
Les Bas Rochers	11:41	-	12:41	-	13:41	-	14:41	-	15:41	-	16:41	-
Les Pins	11:42	-	12:42	-	13:42	-	14:42	-	15:42	-	16:42	-
C.Cial. Les Gravieres	11:44	-	12:44	-	13:44	-	14:44	-	15:44	-	16:44	-
Les Bas Rochers	11:46	-	12:46	-	13:46	-	14:46	-	15:46	-	16:46	-
Mouton	11:47	-	12:47	-	13:47	-	14:47	-	15:47	-	16:47	-
Menil	11:49	-	12:49	-	13:49	-	14:49	-	15:49	-	16:49	-
Gaizon	11:50	-	12:50	-	13:50	-	14:50	-	15:50	-	16:50	-
Cailleboudes	11:53	-	12:53	-	13:53	-	14:53	-	15:53	-	16:53	-
8 Mai 1945	11:55	12:24	12:55	13:24	13:55	14:24	14:55	15:24	15:55	16:24	16:55	17:24
Centre cial. LVDB	11:59	12:28	12:59	13:28	13:59	14:28	14:59	15:28	15:59	16:28	16:59	17:28

Zoom sur Le bois de Saint-Éloi

La Ville du Bois est bordée côté ouest par un ensemble boisé constitué notamment du bois de Saint-Éloi. Cet ensemble remarquable, peuplé de chênes centenaires et de nombreux châtaigniers, offre aux promeneurs une longue et agréable randonnée. Relié aux autres chemins de grande randonnée, le GR 111 fait partie d'une boucle essonnienne de 200 kilomètres. Les flancs Nord et Est de ce massif accueillent maintenant les cyclistes en toute sécurité, depuis l'aménagement de la piste cyclable « Saint-Éloi ».

Retrouvez le site sur la carte au dos.





RETOUR EN IMAGES

C'était la fête !



Le 6 juin, les enfants fréquentant les structures petite enfance de la ville ont profité sous un soleil estival de la sortie au parc animalier de l'Emprunt à Souppes-sur-Loing.



Ils ont aussi fêté la fin de l'année dans leur structure. Ici, la fête de l'accueil parents-enfants, le 13 juin. Le 27 juin au multi-accueil, c'était au tour des tout-petits et de leurs parents.



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 11 juillet, 1^{er} et 22 août,
de 9h à 16h30

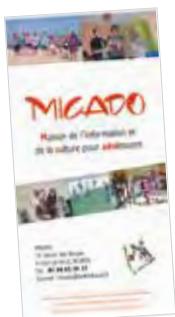
→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardis 15 juillet et 19 août, de 13h30
à 16h30. Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

MICADO

Au programme de cet été

Parc Astérix, kayak, bowling, activités sportives, parcours aventure, base de loisirs, barbecue, soirées, piscine... Les jeunes inscrits au Micado ne manqueront pas d'activités cet été. Et pour ceux qui ne connaissent pas encore la structure, le Micado vient d'éditer une plaquette.



Programme et plaquette téléchargeables sur www.lavilledubois.fr > Enfance-Jeunesse > Jeunesse > Micado
Contact :
01 69 63 34 12

STRUCTURES PETITE ENFANCE

Les fermetures de l'été

Multi-accueil "Les Ecureuils du Bois"	Du vendredi 1 ^{er} août au soir au mardi 2 septembre au matin. Reprise de l'accueil occasionnel le lundi 8 septembre (réservation à partir du jeudi 4 septembre).
Relais Assistantes Maternelles	Du jeudi 3 juillet au soir au lundi 25 août au matin. Durant cette période, les familles peuvent retirer la liste des assistantes maternelles à l'accueil de la mairie. Les animations collectives reprendront le lundi 8 septembre.
Accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"	Reprise le vendredi 12 septembre.

Renseignements : service Petite enfance, 01 69 63 32 77

Les rendez-vous **Loisirs** et associations



EXPOSITION SUR LE DÉBARQUEMENT

Le devoir de raconter aux jeunes générations

Par
la Troupe des
Roussettes



projections vidéo. Étaient présentés aussi les instruments de chirurgie et médicaments de premiers soins de Jean-Louis, le vieux poste de radio de l'époque remis en état de marche par Jean avec la diffusion des fameux vers de Verlaine et aussi les documents précieux de Paul. Le samedi soir, la projection du film sur la construction des ports artificiels, suivie d'un débat, fut très appréciée...

Un café gourmand était offert au public. Cette exposition se devait d'être un véritable devoir de mémoire, il fut riche en émotions pour certaines personnes ayant vécu cet événement.

Il ne faut pas oublier ces moments-là et surtout le "pourquoi"... L'histoire se répète souvent. Les jeunes sont attentifs aux témoignages, encore faut-il que les aînés soient présents et rcontent... Célébrer le 8 Mai 1945 c'est très bien, saluer nos disparus c'est très bien... mais il faut aller au devant des jeunes générations pour raconter.



En bref

Vous souhaitez exposer au marché de Noël ?

Le marché de Noël aura lieu les 29 et 30 novembre. Les personnes qui souhaitent y exposer sont invitées à se rapprocher du Syndicat d'Initiative pour obtenir un dossier.

Renseignements : 01 69 01 19 33

Les 17 et 18 mai 2014, la Troupe des Roussettes a présenté son exposition sur le débarquement du 6 juin 1944, organisée avec le soutien de la municipalité, celui-ci déléguant aux Roussettes l'organisation de cet événement. De nombreux documents - objets, photos, dont beaucoup d' "originaux" - faisaient partie de la collection très fournie de notre ami Eric. Il a su, tout au long de ce week-end, captiver le public par ses explications et ses commentaires bien ciblés, soutenus par de multiples

SAINT FIACRE

Rendez-vous en septembre

Par le
Syndicat
d'Initiative

La fête de la Saint-Fiacre se déroulera le dimanche 21 septembre, sous le signe du Moyen-Age, comme en 2013.

Mais cette année, il y aura encore plus d'animations : joutes et combats de chevaliers, jongleurs, théâtre de rue. Vous saurez tout sur La Feuille du Bois de septembre.

La brocante traditionnelle que nous organisons lors de la fête des associations n'aura pas lieu cette année. Une brocante sur le parking de Carrefour est prévue plus tard...

VOYAGE EN MER ROUGE

Des couleurs plein les yeux

Nous étions 17 plongeurs - habitants de La Ville du Bois, Montlhéry, Linas ou des environs - à nous retrouver début mai à Hurghada, l'un des plus beaux sites de Mer Rouge, en Egypte. Débutant ou vieil habitué, personne ne reste indifférent à la magie des fonds sous-marins de cet endroit. Autour de nous l'aridité du désert. Mais il suffit de s'immerger pour découvrir un foisonnement de coraux et de poissons multicolores. Un contraste saisissant qui fait le bonheur des photo-



Par le Club
de plongée de
Montlhéry

graphes. Cette sortie en mer était organisée par le club. Nous étions tellement ravis que nous y retournerons pendant les prochaines vacances de la Toussaint 2014. Pour ceux qui seraient tentés

par l'aventure, le club de plongée reste ouvert tout l'été et nous proposons des baptêmes gratuits. Il suffit de prendre rendez-vous (tél. 01 60 84 12 23).

Renseignements : cpm91.free.fr

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le point sur la rentrée

Permanences pour les nouvelles inscriptions

- Jeudi 4 septembre, de 18h à 20h
- Samedi 6 septembre, de 10h à 12h
- Dimanche 7 septembre, de 10h à 17h (fête des associations)
- Lundi 8 septembre, de 18h à 20h

Démarrage des cours le lundi 15 septembre.

Lauréats aux examens départementaux 2014

Le conservatoire de La Ville du Bois félicite ses six musiciens et sa danseuse qui ont réussi leur examen départemental : Abigaël Forget (danse), Laurent Ghénin (saxophone), Gaspard Munoz (batterie), Myriam Nguyen (piano), Antoine Souvannasao (piano) et Céline Zhao

(flûte traversière). Cet examen est organisé au niveau départemental pour les élèves en fin de cycle 2, par l'union des conservatoires de l'Essonne.

Rappel : site internet

Retrouvez l'actualité de l'école de musique et de danse sur www.lavilledubois.fr > Culture-loisirs > Culture > Ecole de musique et de danse > Actualités

Dernière minute

En raison de la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée prochaine, les cours d'éveil musical seront supprimés le mercredi. Ils auront lieu le mardi de 16h30 à 17h15 pour les 4-5 ans et de 17h15 à 18h pour les 5-6 ans, dans la salle des Cadets, rue du Grand Noyer.

Renseignements : 01 64 49 55 40

JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ

Tous ensemble pour un moment fort

Par
l'association
Mozaïq

Quel succès cette 4^e édition de notre Journée de la Diversité ! Et en plus un week-end de pont. Vous avez été nombreux à venir nous voir (environ 300 !). Quelques commentaires entendus et répétés toute la journée par des visiteurs, teneurs de stands et intervenants des spectacles de ce dimanche 1^{er} juin : "C'est vraiment bien ce que vous faites à Mozaïq !", "Le niveau des musiciens

est impressionnant !", "Nos enfants s'amuse(nt) !", "On est franchement surpris à quel point l'événement est pro", "L'idée des quiz est super, on apprend plein de choses aux stands", "Merci pour votre accueil chaleureux", "On dirait qu'il n'y a que des gens gentils ici", "Un voyage à Barcelone - trop cool !"
Beaucoup d'autres commentaires et de félicitations, pendant notre belle Journée, nous résonnent dans les oreilles. Ces mots chaleureux se mé-

langent avec des images d'enfants franco-maliens, franco-portugais, franco-berbères, et pleins d'autres enfants français qui jouaient ensemble. Ensemble, ils rigolaient, dansaient et se promenaient avec des créatures en ballons multicolores en écoutant le Global Gnawa, des contes de Bernard Cheze et la musique équatorienne d'Helena et de ses musiciens...

La suite de l'article sur www.lavilledubois.fr > Mozaïq

"A VOS PELLES ET ARROSOIRS"

Vive le jardinage au Tennis Club de La Ville du Bois !

Par le
TCVB



Les enfants avaient répondu nombreux à l'invitation du TCVB le samedi 17 mai "Tous à vos pelles et arrosoirs". C'est sous un soleil ardent qu'ils ont planté des fleurs dans les nouveaux parterres qui agrémentent désormais l'allée principale du club. Cette initiative avait pour but d'embellir le club mais égale-

ment de sensibiliser les jeunes adhérents à l'environnement et au respect des parties communes. Enfants et parents se sont prêtés au jeu avec enthousiasme et ont été récompensés de leur participation par une collation. Le Tennis Club remercie la société GH2E

pour la préparation des parterres. Nous remercions tout particulièrement Monsieur Gazurek, directeur du magasin Truffaut de La Ville du Bois, ainsi que ses équipes, pour leurs conseils et leurs dons en plantes et terreau. Cette animation n'aurait pas vu le jour sans leur soutien actif.

ATELIER 2014-2015

Bientôt la création de mosaïque

Par l'Atelier
des
Mirettes

L'atelier des Mirettes vous proposera un atelier de création de mosaïque pour la saison 2014-2015. Cet atelier sera ouvert à tous, adultes et jeunes à partir de 15 ans, quel que soit votre niveau. Le cours hebdomadaire aura lieu les mercredis soirs de 19h30 à 22h à l'atelier de l'association, à la Châtaigneraie à Linas.

En savoir plus : <http://aapcm.over-blog.com>

Contact : 06 21 72 45 07 ou atelierdesmirettes@yahoo.fr



Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal.

Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

Vivre Autrement

Après toutes les « tempêtes politiques » de ces derniers mois, quel constat ? Un taux d'abstention record aux élections municipales. 45% des personnes inscrites n'ont pas voté, pour un scrutin majeur qui conditionne pourtant l'avenir de tous. Était-ce prévisible, au regard du spectacle indécent que nous (dé)montre la « caste » politique ? L'abstention elle-même, serait-elle devenue une forme de « vote sanction » ? Je n'ose accepter la théorie des « tous corrompus » et je reste persuadé que des hommes et des femmes, œuvrent encore pour le bien de la démocratie. Alors certes, sanctionnons ! Mais ne perdons pas de vue que, voter est un droit constitutionnel qui garantit notre liberté d'expression et de jugement. Je n'oublierai jamais la confiance que près de 25% d'entre vous nous ont témoignée, lors des dernières élections. Et en attendant de futures échéances, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des Conseils Municipaux où nous siégeons pour vous représenter. N'hésitez pas à nous interpeller au coin d'une rue, à témoigner et même à critiquer s'il le faut... Car dans une République, tout le monde doit pouvoir s'exprimer !

Olivier Voisin

Facebook :
Vivreautrement 2014
Site internet :
<http://vivreautrement2014.fr>



EDVDB

Bonjour,

Tout d'abord un grand merci à tous les urbysilvaines et urbysilvains qui nous ont apportés leurs voix lors de l'élection.

Grâce à vous, nous avons deux conseillers municipaux qui porteront votre envie de changement.

Nous ne voterons pas systématiquement contre les projets de la municipalité, mais nous serons vigilants sur le bien fondé des actions menées par l'équipe municipale en place.

Par exemple, si nous avons voté pour la participation financière de LOGIREP sur l'acquisition de l'école Notre Dame, c'est que nous restons favorables à toutes les recettes, mais notre position n'a pas changé quant à cette acquisition qui gênera les possibilités d'investissement de la commune.

Merci encore pour votre soutien.

Cordialement

Pour la liste EDVB.

Aldo Giarmana



UCVB

Mesdames, Messieurs,
Pour cette première tribune libre depuis les élections municipales, nous souhaitons vous remercier de nouveau pour la confiance que vous accordez à l'UCVB.

La conjoncture économique difficile que nous subissons au quotidien ne va pas faciliter nos actions au cours de ce mandat, mais nous nous efforcerons de conduire nos actions sans alourdir la pression fiscale malgré le fort désengagement de l'Etat. Il y a néanmoins de gros dossiers à finaliser tels que la construction de l'école des Bartelottes et de son gymnase, les rythmes scolaires, l'aménagement de la RN 20, l'augmentation du parc des logements aidés, l'évolution de notre intercommunalité... L'ensemble de ces actions doit être mené en préservant ce cadre de vie qui nous est cher. Pour cela, nous nous tenons à votre disposition pour échanger nos points de vue. Vos avis sont importants car ils nous permettent de bien orienter nos décisions afin de rester en ligne directe avec vous. Aucun parti politique ne guide notre pensée qui doit rester la plus locale possible. L'UCVB est plus que jamais mobilisée pour servir l'intérêt de la collectivité en recherchant des financements extérieurs et en renégociant les marchés. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Frédéric DELATTRE
Président de l'UCVB



Les élus reçoivent les Urbysilvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Chantier d'insertion

Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Olivier Voisin

Véronique Pujol

Micheline Gesbert

Arnaldo Giarmana

Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 10 juillet**, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 15 juillet**, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. Au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 64 49 59 40

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Conseiller général

Jérôme CAUËT, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** :
01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** :
lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** :
1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Transports



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Don d'organes : parlez-en à vos proches

Chaque année, plus de 5000 greffes sont réalisées en France, sauvant autant de vies. Vous acceptez que vos organes soient greffés à des malades après votre mort ? Exprimez clairement vos souhaits à vos proches qui se retrouveront devant un choix difficile à faire dans un moment déjà douloureux. Aucune formalité n'est nécessaire : le dire, simplement.

Source : *Vies de famille, le magazine des Caf*

...Et don du sang

Donner son sang, c'est venir en aide aux hémophiles, accidentés de la route etc. Nos réserves en sang sont fragiles : le pays a besoin de davantage de donneurs.

Sites de collecte : www.donusang.net >

Où donner ?

Etat Civil

Bienvenue

27 jan. : Asher RANASINGHE

Félicitations

03 mai : Daniela SILVA SOARES et Mario DA CRUZ PEREIRA

Condoléances

02 mai : Christian NISY
09 mai : Gérard FLEURY
13 mai : Philippe MAEDER
29 mai : Georges AUGUET



Septembre en bref

- 07 : fête des associations
- 13 : fête de la peinture rapide
- 20 : retraite aux flambeaux, feu d'artifice
- 21 : Saint-Fiacre
- 20-21 : fête du patrimoine